RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: C30EA1CA-30F4-42A9-95B0-49D5AD450788

AABT JOYPARK

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 €
SIEGE SOCIAL : RUE JOSEPH THORET
ZAC DU TUBE RETORTIER
SECTION K
13800 ISTRES

_____

914 586 292 RCS SALON DE PROVENCE

_____

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 juillet 2025 | 14:01 CEST

Monsieur Ahmed BEN MIMOUN, propriétaire de la totalité des 1 000 parts composant le capital de la société AABT JOYPARK et donc associé unique de ladite société,

A pris les décisions suivantes :

- Changement de dénomination sociale ;
- Modification corrélative de l'article 3 des statuts ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société qui, à compter e ce jour, devient :

« **AB JOY PARK** ».

En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« **ARTICLE 3 – DENOMINATION**

La dénomination de la société est : **AB JOY PARK** »

Le reste de l'article demeure inchangée.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoir au porteur de copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Docusign Envelope ID: C30EA1CA-30F4-42A9-95B0-49D5AD450788

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent acte est signé par voie électronique par le biais de la plateforme DocuSign, ce que l'associé unique reconnait et accepte expressément. Le présent acte a été déposé sur ladite plateforme, permettant à l'associé unique de le signer au moyen d'un accès personnel sécurisé. Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire sera conservé dans les archives de la Société.

Monsieur Ahmed BEN MIMOUN